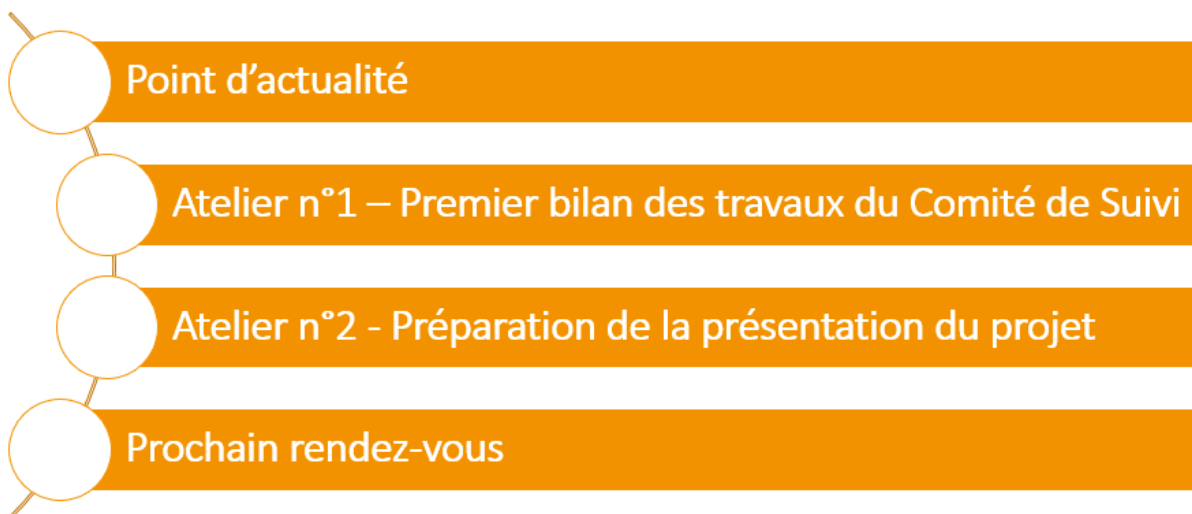


”

**COMITÉ DE SUIVI DU PROJET
DE LA FUTURE UNITÉ
DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**
sur la commune de Limoges

**Compte-rendu de la réunion
du 9 juillet 2025**

ORDRE DU JOUR

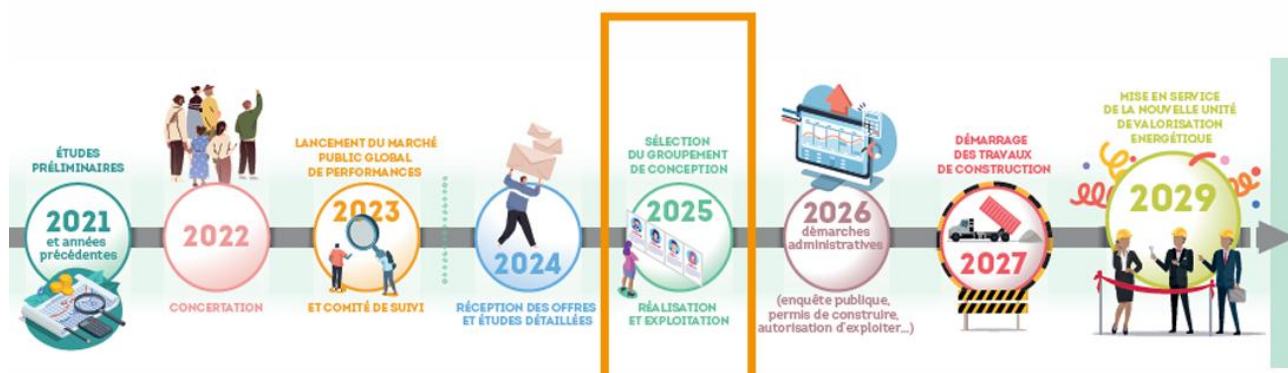


COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU 9 JUILLET 2025

Point d'actualité

En ouverture de séance, l'équipe de Limoges Métropole a présenté Grégory Laurent, récemment recruté en tant que chef du service Valorisation de la Direction prévention et gestion des déchets pour succéder à Juliette Doiteau. Ancien directeur des services techniques dans une collectivité, il a partagé son enthousiasme à rejoindre un projet d'une telle envergure. Sensibilisé aux enjeux liés à la gestion des déchets et à la valorisation énergétique, il a exprimé sa volonté de s'impliquer pleinement, soulignant combien sa visite de centres de tri et d'installations de traitement lui avait permis de prendre conscience du potentiel encore important en matière d'amélioration et de sensibilisation.

2025 : une année clé



Ensuite, Audrey Husson, directrice de la prévention et de la gestion des déchets à Limoges Métropole, a fait un point de calendrier, soulignant le respect des échéances prévues, avec une notification du marché attendue début septembre 2025, suivie d'une conférence de presse et d'un comité de suivi dédié à la présentation du projet par le lauréat. Elle a précisé que les études techniques débuteraient dans la foulée et que la mise en service de l'UVE restait programmée pour l'automne 2029.

Atelier n°1 – Premier bilan des travaux du Comité de Suivi

À la date du 9 juillet 2025, sept réunions se sont tenues depuis le 21 septembre 2023 et le lancement de ce comité qui a pour vocation d'accompagner le suivi du projet de nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

À l'occasion de cette nouvelle réunion, les participants ont pris part à un atelier visant à dresser un premier bilan des travaux du comité. Quatre panneaux thématiques étaient proposés : le site actuel et le devenir de la CEDLM, la gestion des nuisances, la performance environnementale, ainsi que la concertation, l'information et la communication, l'objectif étant que chacun puisse s'exprimer sur les principaux sujets abordés, les préoccupations exprimées lors des précédents comités et les sujets à approfondir ou à préciser.

Thématique 1 – Le site actuel et le devenir de la CEDLM

La première thématique portait sur le sujet du site actuel et du devenir de la CEDLM. Les participants ont eu l'occasion d'exprimer plusieurs points de vue. Ils ont évoqué tout d'abord la possibilité de démolir le site pour le reconverter en parc ou en espace vert. D'autres ont aussi émis l'idée d'une réutilisation partielle du site à des fins d'usages culturels, sociaux ou économiques, en évoquant par exemple des projets aussi divers qu'une serre, une salle de concert ou encore un tiers-lieu.

Certains participants ont argué que pour pouvoir évaluer les diverses propositions, il serait opportun de réaliser une évaluation comparative des coûts de démolition et/ou de réhabilitation du site.

De même, avant d'aller plus en avant dans la réflexion sur le devenir du site et afin de formuler ensuite des propositions plus abouties, les participants ont évoqué la nécessité d'une meilleure information sur les possibles enjeux techniques du site, la pollution éventuelle du site et ses contraintes notamment.

Ils ont également proposé d'impliquer des experts pour éclairer la faisabilité technique et financière des propositions du Comité de suivi, tout en souhaitant continuer à poursuivre la réflexion de manière participative.

Thématique 2 – Gestion des nuisances

La deuxième thématique portait sur la gestion des nuisances en lien avec la construction et l'exploitation de l'Unité de valorisation énergétique.

Les préoccupations principales qui ont pu être exprimées étaient relatives aux potentielles nuisances sonores (tels que les claquements métalliques, les ventilations), aux nuisances liées au chantier (le bruit, la circulation, les poussières), à la fréquence et aux modalités du trafic (les horaires).

De manière générale, les participants ont émis le souhait que l'exploitant fasse preuve d'anticipation par rapport aux futures normes qui seront imposées aux UVE.

Thématique 3 – Performance environnementale

La troisième thématique concernait les attentes en lien avec la performance environnementale.

Parmi les performances attendues pour la future installation, les participants ont exprimé une attention particulière aux rejets, notamment aux émissions atmosphériques. Ils souhaiteraient que ceux-ci se situent en-deçà des futures normes réglementaires.

Par ailleurs, il a été question d'un partenariat avec l'Université de Limoges, dans le cadre d'un suivi scientifique ou pour explorer des solutions innovantes (thèses, recherches collaboratives, etc.).

Le fait que le site devait être une véritable « vitrine environnementale » semblait être largement partagé parmi les participants.

Enfin, un participant a pu exprimer des interrogations concernant les préoccupations émergentes telle que la question des PFAS.

Thématique 4 – Concertation, information et communication

En ouverture de cette thématique, plusieurs participants ont exprimé leur satisfaction sur la qualité d'écoute et la transparence au sein de ce comité de suivi, tout en rappelant que la participation à ce comité n'était pas synonyme de soutien au projet.

Malgré l'intérêt porté par les participants aux échanges au sein du comité, certains ont exprimé une certaine frustration quant au rôle « consultatif » de cette instance, regrettant par exemple ne pas savoir précisément si les propositions exprimées lors des précédentes réunions avaient été retenues. Sur ce point, les représentants de l'Entente ont précisé que ces propositions avaient contribué à nourrir la réflexion autour du projet, qu'elles avaient été transmises aux candidats à l'exploitation de la future UVE et que la présentation du projet lauréat permettrait au comité de voir comment leurs propositions avaient été prises en compte.

D'autres demandes ont également été exprimées, parmi lesquelles :

- Un élargissement de la communication au-delà du comité, aux habitants de Limoges Métropole mais également à l'ensemble du territoire concerné (Haute-Vienne et Creuse).
- Le maintien et le renforcement des outils de communication existants, déployés pour certains dans le cadre du « Pacte de confiance ».

Atelier n°2 – Préparation de la présentation du projet (septembre 2025)

Alors que le projet d'UVE retenu par l'Entente doit être dévoilé en septembre, les membres du Comité de suivi ont été invités à faire part des sujets qu'ils souhaiteraient voir abordés lors de la présentation qui leur sera faite au prochain comité de suivi. L'objectif était de préparer collectivement les questions à adresser au lauréat, afin d'anticiper au mieux les attentes en matière d'information. Ce travail a été mené sous la forme d'un atelier, structuré autour de thématiques proposées pour amorcer les échanges et nourrir la réflexion collective.

Thématique 1 – Le futur exploitant :

- Composition du groupement retenu.
- Identification du rôle de chaque membre du groupement.
- Références et retours d'expérience d'autres projets d'UVE.
- Procédure et critères de choix du lauréat.

Thématique 2 – Fonctionnement de la future installation :

- Explication du procédé.
- Garanties techniques et environnementales (bruit, odeurs, fumées, trafic).
- Présentation des technologies choisies.
- Inclusion de dispositifs pédagogiques.

Thématique 3 – L'intégration sur le territoire :

- Choix architecturaux.
- Cohérence avec le projet de renouvellement urbain de Beaubreuil
- Efforts d'intégration paysagère.

Prochain rendez-vous

Rendez-vous est donné en septembre 2025 pour la présentation du projet d'UVE qui aura été retenu. À cette occasion, une présentation du projet sera faite par l'équipe lauréate et les membres du comité de suivi pourront lui adresser directement leurs questions afin de mieux comprendre les caractéristiques du projet.